

Ligue de Côte d'Azur de tir à l'arc



Guide des Formations 2014

Sommaire

| | |
|--------------------------------------|------|
| Présentation de l'offre de formation | p. 2 |
| Entraîneur 1 | p. 3 |
| Entraîneur 2 | p. 4 |
| Formations Continues | p. 5 |
| Formations Arbitres | p. 6 |
| Organisation des Formations | p. 7 |
| Renseignements | p. 8 |
| Fiche d'inscription | p. 9 |



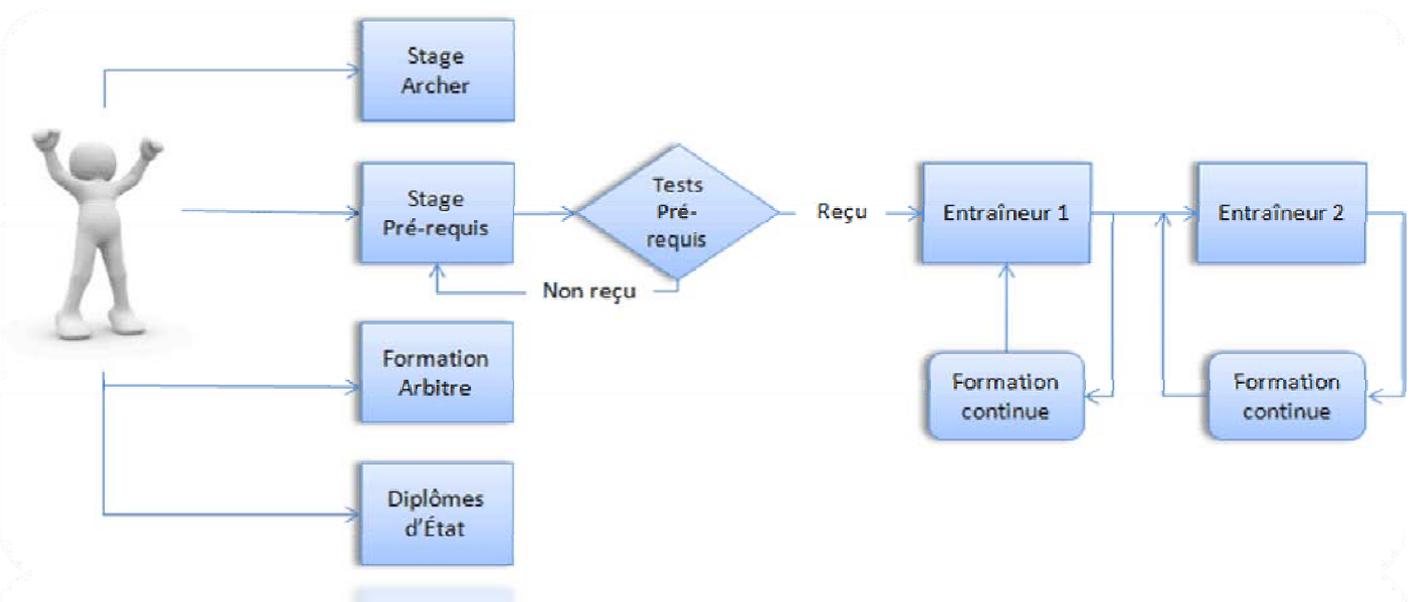
Vous souhaitez structurer l'encadrement au sein de votre association :

- Il y a dans votre club, des adhérents motivés et souhaitant s'investir auprès des archers débutants ou confirmés
- Vous avez des cadres diplômés souhaitant réactualiser leurs connaissances afin d'être toujours plus efficace

La Ligue de Côte d'Azur de tir à l'arc vous propose plusieurs formations en accord avec la réforme des diplômes fédéraux initiés par la FFTA :

- Le diplôme d'Entraîneur 1
- Le diplôme d'Entraîneur 2
- La formation continue

Schéma des Formations Fédérales



Le test des « pré-requis » : validation des connaissances institutionnelles et réglementaires, maîtrise personnelle des fondamentaux techniques à enseigner ainsi que le projet d'entraînement du stagiaire dans le club. *Indispensable pour pouvoir entrer en formation Entraîneur 1, vous devez obtenir un certificat de réussite au test des pré-requis.* Une formation des pré-requis est proposée afin d'aider les postulants à obtenir ce certificats sur un week-end.

Entraîneur 1 : l'enseignement des fondamentaux techniques aux archers en s'appuyant sur la démarche d'enseignement.

Entraîneur 2 : préparer les archers à la compétition en intégrant les différents facteurs de la performance. Pour pouvoir entrer en formation Entraîneur 2, les stagiaires doivent être titulaires de l'Entraîneur 1.

ENTRAÎNEUR 1

Au sein de l'équipe technique du club (DE et/ou cadres fédéraux), le titulaire du diplôme d'Entraîneur 1 contribue à la formation initiale des archers dans les clubs affiliés à la FFTA. Il intervient auprès des archers du début de l'apprentissage jusqu'aux premières expériences compétitives.

A) Les pré-requis

- Condition d'entrée au pré-requis : être licencié FFTA
- But et contenus du pré-requis :

1) But :

Préparer les stagiaire pour l'obtention du test pour l'entrée en formation « Entraîneur 1 »

2) Contenus :

- Fondamentaux techniques
- Choix et entretien du matériel
- Aspect réglementaires et institutionnels
- Préparation au test

3) Contenu du test d'entrée en formation « Entraîneur 1 » :

- **Test technique** : Observation des fondamentaux techniques sur un tir avec un arc d'initiation pourvu d'un viseur
- **QCM** : 20 questions à choix multiples sur les aspects réglementaires, matériel, institutionnel et sécurité
- **Entretien** : Avec le jury sur le projet de club du candidat (convention de club)



B) Formation entraîneur 1

Condition d'entrée en formation et pour passer l'examen :

- Attestation de réussite de pré-requis
- Avoir 16 ans le jour de l'examen
- Justifier d'un vécu et d'une implication dans le milieu fédéral au travers de la participation à la compétition (cible anglaise ET tir campagne) inscrite au calendrier de la FFTA
- Avoir signé une convention de stage

C) Le prix de cette formation

- Coût à la charge du stagiaire : 100 € (formation + fournitures pédagogiques)
- Les frais de déplacements, hébergements, restauration sont à la charge du stagiaire.



ENTRAÎNEUR 2

Au sein de l'équipe technique du club (BEES et/ou cadres fédéraux) le titulaire du diplôme d'Entraîneur 2 contribue à la formation sportive des archers dans les clubs affiliés à la FFTA. Il est amené à suivre des archers lors des compétitions organisées par d'autres clubs de la FFTA.

Il exercera les activités suivantes :

- Entraîner les archers pour les préparer à des compétitions
- Assurer le suivi des archers en compétition
- Participer au choix et à la gestion du matériel de compétition des archers
- Veiller à la sécurité des pratiquants, des tiers et du lieu de pratique

A) Condition d'entrée

- Etre titulaire du diplôme d'entraîneur 1. Une expérience de terrain est préconisé d'aux moins 3 ans
- Avoir 18 ans le jour de l'examen
- Justifier d'un score en compétition inscrite au calendrier de la FFTA par la fourniture des résultats officiels de la compétition. Ce score réalisé dans une spécialité sportive (Tir Olympique, Tir en Salle, Tir en Campagne, Extérieur 2x50m et Tir Nature) servira pour l'attribution d'une note d'examen
- Avoir une convention de stage

B) Objectifs

- La préparation à la compétition
- Différents facteurs de la performance
- Gestion des entrainements
- Accompagnement en compétition

C) Modalités

- 2 journées de formation théorique
- Formation pratique sur les stages du P.E.S.R, les candidats devront prendre part au projet sur la saison avec au minimum 2 archers et participer à l'ensemble des stages.
- Suivi en compétition : sur une compétition régionale défini au préalable selon le calendrier sportif
- Entraînement : au Pôle France de Boulouris, lors des entraînements (en semaine), un rendez-vous sera convenu selon la disponibilité de chaque candidat et des cadres responsables.

D) Le prix de cette formation

- Coût à la charge du stagiaire : 100 € (formation + fournitures pédagogiques)
- Les frais de déplacements, hébergements, restauration sont à la charge du stagiaire.



FORMATION CONTINUE

A destination des entraîneurs diplômés (entraîneur 1 et 2) afin d'améliorer et/ou maintenir leur niveau de connaissance et compétence en lien avec les directives fédérales.

Ces formations permettent d'être déclarées comme entraîneur « actif » auprès de la F.F.TA avec tout ce que cela implique : accès terrain lors des compétitions, labellisation, subventions ...

A) Modalités

Plusieurs possibilités :

- les stages du P.E.S.R : les entraîneurs dont les clubs prennent part au P.E.S.R et qui accompagneront leurs archers lors des stages valideront automatiquement leur formation continue
- Suivi club : en fixant un rdv avec un cadre de l'E.T.R pour un suivi lors d'une séance d'entraînement.

B) Le prix de cette formation

Les frais de déplacements, hébergements, restauration sont à la charge du stagiaire.

Dans le cas d'un suivi club : 75 € + frais de déplacement du cadre.



C) Les entraîneurs devant effectuer une formation continue en 2014

| Nom | Prénom | Club | Diplôme |
|----------|----------|-----------|--------------|
| BRAM | Nathalie | Gonfaron | Entraîneur 1 |
| DEPITOUT | Alain | Ollioules | Entraîneur 1 |
| PUJOL | Olivier | Carces | Entraîneur 1 |
| VIOT | Sylvain | Carces | Entraîneur 1 |

FORMATION ARBITRE

Etre arbitre, c'est une vocation. Cette fonction inspire le respect. Sans arbitre, il ne peut y avoir de compétitions ...

Les arbitres acceptent :

- De recevoir une formation spécifique comprenant l'étude des règlements
- De passer un examen écrit
- De maintenir leurs connaissances à jour
- De consacrer de nombreux week-end dans l'année pour assurer leur charge

Afin de répondre au besoin en matière d'arbitrage, la filière de formation d'arbitre est structurée de la manière suivante :

- Arbitre Jeune (à partir de 14 ans avec 2 ans de licence)
- Arbitre Fédéral
- Arbitre International

Les Ligues désignent les **Président de Commission Régionale des Arbitres** (PCRA ou Arbitre de Ligue) qui coordonnent les activités des arbitres au plan régional en relation avec la CNA.

Si vous êtes intéressés par la fonction d'arbitre, n'hésitez pas à le contacter.

A) Conditions d'accès :

- Arbitre Adulte : doit être âgé de moins de 65 ans le jour où il fait acte de candidature à une formation d'arbitre.
- Arbitre Jeune : à partir de 14 ans
- Le candidat doit avoir une ancienneté minimum de 24 mois de licence et une pratique en compétition le jour où il fait acte de candidature à une formation d'arbitre.
- Date limite d'inscription : 15 novembre 2013

B) Le prix de cette formation :

Les frais de déplacements, hébergements, restauration sont à la charge du stagiaire.





ORGANISATION DES FORMATIONS

A) Entraîneur 1

En fonction du nombre de candidat cette formation pourra être regroupée avec la ligue de Provence

1) Les pré-requis :

- Formation pré-requis : samedi 19 et dimanche 20 octobre 2013 de 9h à 17h
- Examen des pré-requis : samedi 16 novembre
- Lieu : au sein d'un club de la ligue (lieu à définir selon le club des candidats)
- Date limite d'inscription : 1^{er} octobre 2013
- Prévoir : matériel de tir (arc d'initiation avec viseur), une tenue de sport

2) Dates de la formation E1 :

- 1 journée + 3 weekends de formation + 1 journée d'examen :

| | | | |
|---|-------------------|-----------------------|----------------------|
| Journée : préformation | WE 1 : La Posture | WE 2 : Les Placements | WE 3 : Le Mouvement |
| 11 janvier 2014 | 8-9 mars 2014 | 12-13 avril 2014 | 27-28 septembre 2014 |
| au sein des clubs de la région (lieu à définir selon le club des candidats) | | | |

- Examen : en 2015 pour permettre au candidat de dérouler et mettre en pratique sa formation.
- Prévoir : matériel de tir (arc d'initiation avec viseur), une tenue de sport

B) Entraîneur 2

En fonction du nombre de candidat cette formation pourra être regroupée avec la ligue de Provence sur la journée :

| | | | | |
|---------------------|---------------------|----------------------|------------------------------------|-------------------------|
| Formation théorique | Formation théorique | Pratique en stage | Pratique à l'entraînement | Pratique en compétition |
| 5 octobre 2013 | 9 novembre 2013 | Stages de ligue PESR | rdv à convenir | Selon calendrier |
| Au sein d'un club | Au sein d'un club | | Entraînement pôle France Boulouris | |

- Lieu : au sein des clubs de la région et au CREPS de Boulouris
- Date limite d'inscription : 1^{er} octobre 2013
- Examen : juin 2014 (date prévisionnelle) sur une compétition régionale
- Prévoir : matériel pédagogique, tenue de port

RENSEIGNEMENTS :

Ligue Côte d'Azur de tir à l'arc

1) CTR : Julien ALSBERGHE

E-mail : julien.alsberghe@free.fr

2) Responsable Commission Formation : Valérie FENOGLIO

Adresse : 31 Avenue Cyrille Besset - 06100 NICE

Tél : 06 19 356 653

E-mail : val.fenoglio@gmail.com

3) Commission Arbitres : P.C.R.A : Stéphane VALETTE

E-mail : stephvalette.arbitre@free.fr

4) Autres :

Site de La ligue : www.lcaz.fr

Site de la Fédération : www.ffa.fr rubrique Formation – Guide des Formations – Inscriptions

Agence Française de Lutte contre le Dopage : www.afld.fr

FACE AU DOPAGE, LE MEILLEUR CONTRÔLE
C'EST VOUS.

 **informez-vous sur www.sports.gouv.fr**

ECOUTE DOPAGE

N° Vert 0 800 15 2000

Du lundi au vendredi de 10h à 20h.
APPEL GRATUIT ET ANONYME DEPUIS UN POSTE FIXE.

QR code

Accédez directement
au site depuis votre
téléphone mobile en
flashant ce QR code.





Formulaire d'inscription

Club : _____

Nom et prénom du stagiaire : _____

Numéro de licence : _____

N° de téléphone : _____

E-mail : _____

- Formation entraîneur 1
- Formation entraîneur 2
- Formation continue : préciser la modalité envisagée : _____

Renvoyer le bulletin d'inscription et le règlement (chèque libellé à l'ordre de la ligue Côte d'Azur de tir à l'arc) à :

Valérie FENOGLIO
31 Avenue Cyrille Besset - 06100 NICE
val.fenoglio@gmail.com